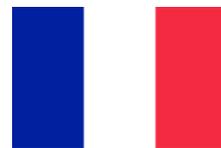




sarl

Diffusion Universelle des poudres



SABLEUSES – GRENAILLEUSES – ABRASIFS : FABRICANT FRANÇAIS depuis 1988

Autoroute A4 sortie N°20 (CHATEAU-THIERRY)

ZI de l'Omois, rue de la Hayette, 02400 BEZU SAINT GERMAIN

Tél. : 03 23 83 29 43 dup-sarl@orange.fr www.dupsableuseabrasif.fr

CABINE ASPIRANTE DPN

SANS ARMOIRE DE FILTRATION

Cabines à manches livrées complètes, prêtes à l'emploi avec un manchon de raccordement sans armoire de filtration

Utilisation : à raccorder sur un système d'aspiration pour récupérer poussières, résidus, meulage, ponçage, émanations etc ...

Description : Cabine étanche mécano soudée en tôle acier laminé à froid épaisseur 2 mm
Porte latérale (DP100N & DP125N) deux portes latérales (DP150N) en standard
Poignées de portes réglables et cadenassables
Sécurités pneumatiques, coupant l'air en cas d'ouverture d'une porte
Large hublot de vision
Travail par passe mains et manches
Eclairage intérieur par leds
Manchon de raccordement à la gaine de votre système d'aspiration
Soufflette intérieure manuelle à gâchette ou à commande par pédale pneumatique
Régulateur de réglage de la pression d'air de la soufflette
Manomètre indiquant la pression d'air de soufflage
Filtre épurateur d'air de sécurité sur l'arrivée d'air comprimé
Vanne cadenassable sur l'arrivée d'air comprimé
Protection de la vitre par films jetables
Barres de transport et anneaux de levage
Peinture : laque anti rouille RAL 6029 (vert)



Dimensions intérieures utiles de travail :

	DP 100N	DP 125N	DP 150N
Largeur	1.000 mm	1.250 mm	1.500 mm
Profondeur	650 mm	800 mm	1.000 mm
Hauteur intérieure	670 mm	770 mm	850 mm

RCS MEAUX B 343 403 622 n° TVA : FR 68343403622 Siège social : ZI du Sauvoy, 5 rue St Quirin, 77165 SAINT-SOUPPLETS

Nous vous réservons la propriété des marchandises jusqu'au dernier jour de leur paiement, aux échéances convenues, conformément à la loi 80-335 du 12-05-80. Cependant, les risques sont transférés au client dès la mise à disposition des marchandises. Intérêts contractuels de retard : trois fois le taux d'intérêt légal sur toute somme due à effet de la date de règlement de chaque facture, indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, exigibles sans rappel.